

ORGANISATION REGIONALE RHONE ALPES – Cordées de la réussite

ECHELLE INTERVENTION	INSTAN CE	PARTENAIRE S	CORRESPONDANTS	FONCTIONS
Nationale	comité national d'orientation et de suivi des Cordées de la réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - Ministère de la défense et des anciens combattants - Ministère de l'éducation nationale - Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire - Ministère de la culture et de la communication - Ministère de la ville / Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances 	cordesdelareussite@education.gouv.fr	<ul style="list-style-type: none"> - fixe les orientations nationales de la politique des « Cordées de la Réussite » - assure le suivi de la mise en œuvre de la politique au niveau académique et s'appuie sur le réseau des référents académiques, des préfetures et des services déconcentrés en charge de la cohésion sociale qu'il peut rencontrer dans le cadre de regroupements nationaux à l'initiative des administrations centrales des ministères concernés - valorise les initiatives innovantes et concourt à la diffusion des bonnes pratiques en lien avec le site ONISEP) - réalise un état des lieux annuel de la mise en œuvre des Cordées de la Réussite - évalue l'impact sur les cursus des élèves, sur les relations entre établissements, entre établissement et monde économique et sur l'ouverture sociale dans les formations les plus sélectives - pilote les journées nationales des Cordées qui se tiennent chaque année la 3ème semaine de janvier <p>Enquête nationale : En 2013, dans le cadre de la collaboration entre l'Acsé et les ministères de l'éducation nationale (MEN) et de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR), l'enquête de suivi a été déclinée en deux volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un volet réalisé par l'Acsé, auprès des établissements d'enseignement « têtes de cordées » ; - Un volet réalisé par le MEN, en lien avec le MESR, auprès des établissements « sources » d'enseignement secondaire (collèges et lycées).
Régionale	<p>Comité pilotage régional</p> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <p>Comité technique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comité de pilotage composé des représentants des six Ministères signataires de la circulaire - Co présidence : Préfet de Région et recteurs d'académies 	<p>Rectrice de Lyon : Françoise Moulin-Civil</p> <p>Recteur de Grenoble : Daniel Filâtre</p> <p>Directeur DRJSCS correspondant régional des Cordées de la réussite : Alain Parodi</p> <p>Chargé de mission SGAR : Laurent Willeman</p> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <p>christine.piguillem@drjscs.gouv.fr Chargée de mission DRJSCS patrick.desprez@ac-lyon.fr Chef du SAIO florence.fioriti@ac-lyon.fr Chargée de mission égalité des chances SAIO jean-christophe.larbaud@ac-grenoble.fr IA IPR SPC, correspondant académique cordées blandine.barois@ac-grenoble.fr Chef de la DIVET marie-jacqueline.lisberney@agriculture.gouv.fr marie-france.lefebvre@culture.gouv.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> - assure le suivi et l'évaluation des actions menées au titre des « Cordées de la réussite » - veille à la prise en compte des jeunes habitants en quartier prioritaire et à la prise en compte des priorités nationales, régionales et académiques - assure une coordination et une animation régionale notamment par la co-organisation de séminaires régionaux <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <ul style="list-style-type: none"> - assure le suivi de la programmation annuelle (outils de suivi, appel à projet, calendrier...) - propose au COPIL les évolutions pour : <ul style="list-style-type: none"> → Optimiser la couverture territoriale → Accroître ou mieux cibler les publics relevant des objectifs des cordées → Améliorer la pertinence et la qualité des actions menées <p>La DSDEN de l'Isère et la DDCS du Rhône sont associées aux travaux du Comité Technique pour leur expertise de suivi et de gestion du dispositif au niveau départemental.</p>

Académique		<p>- Rectorat de Lyon</p> <p>- Rectorat de Grenoble</p>	<p>patrick.desprez@ac-lyon.fr Chef du SAIO florence.fioriti@ac-lyon.fr Chargée de mission égalité des chances SAIO</p> <p>jean-christophe.larbaud@ac-grenoble.fr IA IPR SPC, correspondant académique cordées blaindine.barois@ac-grenoble.fr Chef de la DIVET</p>	<p>Par ailleurs, à l'échelle académique, les rectorats:</p> <ul style="list-style-type: none"> - diffusent l'appel à projet aux établissements - instruisent les dossiers avec avis du recteur - transmettent les documents et les avis du recteur au Préfet de région et à la DRJSCS - traitent et valident les bilans - répartissent les budgets des ministères de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche aux établissements en lien avec les DDCS/PP pour une mise en cohérence avec les dotations de l'Acsé - animent le dispositif des cordées tout au long de l'année <p>La responsabilité de l'organisation du réseau académique est confiée aux recteurs</p>
Départementale		<p>Direction des services départementaux de l'éducation nationale -DSDEN</p> <p>-----</p> <p>Directions Départementales Cohésion Sociale ou Directions Départementales Cohésion Sociale et Protection des Populations - DDCS ou DDCSPP</p>	<p>Drôme : lydie.bochet@ac-grenoble.fr Isère : jean-pierre.martin@ac-grenoble.fr Savoie : dominique.vieux@ac-grenoble.fr Haute Savoie : martine.pierotti@ac-grenoble.fr</p> <p>-----</p> <p>franck.mabilot@loire.gouv.fr charles.maurin@rhone.gouv.fr danielle.rabier-bouleux@drome.gouv.fr josiane.piasente@isere.gouv.fr (Préfecture) annie.detrovat@isere.gouv.fr marie-christine.petellat@savoie.gouv.fr chantal.lorenzi-serrres@hte-savoie.gouv.fr</p>	<p>- donnent un avis sur les projets sollicités, en fonction des organisations locales</p> <p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> - transmettent l'avis du préfet sur les projets et les besoins de financement à la DRJSCS pour la demande budgétaire à l'Acsé - instruisent et financent les dossiers des établissements tête de cordée dont le siège est dans leur département, en lien avec les rectorats pour une mise en cohérence avec les dotations de l'EN et de l'enseignement supérieur - traitent et valident les bilans - mobilisent et font les liens avec les dispositifs existants (politique de la ville...)
Locale		<p>Etablissements « tête de cordée » En lien avec les établissements sources</p>		<ul style="list-style-type: none"> - élaborent, mettent en œuvre et font les bilans des projets - mettent en place les outils permettant une auto évaluation du dispositif - transmettent un document « bilan/perspectives » aux rectorats, puis un dossier CERFA aux DDCS/PP pour la demande de financement Acsé - articulent l'opération avec les dispositifs existants